

AGENCE EBP

CONVENTION DE FORMATION

(Articles L 6353-2 et R6353-1 du Code du Travail)

Entre : AGENCE EBP SAS ; code NAF : 8559 A ; Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 93.84.03663.84 auprès du Préfet de région de Provence Alpes-Côte d'Azur, R.C.S. Avignon 810 336 792

Et le stagiaire, Nom : ONYME Prénom : Anne

Adresse professionnelle: 5 rue Robespierre 78000 Versailles

Profession : MKDE Numéro SIRET : 1111111111111

En exécution de la présente convention, AGENCE EBP s'engage à organiser l'action de formation ci-après et d'en assurer l'organisation.

Intitulé : Test EL

Dates de la formation : du 10/10/2026 au 12/10/2026

Lieu de la formation : Plateforme e-learning

Durée de la formation : 8 heures.

Convention : Cette formation a pour but le perfectionnement des connaissances. Cette formation est un enseignement théorique. Les moyens pédagogiques comprennent l'utilisation de vidéos, la lecture d'articles scientifiques et la réponse à des quiz. Attention, nous vous recommandons de prendre des notes tout au long du e-learning. Le programme détaillé du cours est disponible en ligne sur le site internet de l'Agence EBP, rubrique « E-Learning ». Le coût de la formation est fixé en 2026 à 700€. Toutes les modalités de paiement, d'annulation, (...) sont consultables dans les Conditions Générales de Ventes (CGV)..

La signature de cette convention vaut pour acceptation sans réserve des CGV (pages 1-12) et du Règlement Intérieur (page 13-15) présents sur notre site www.agence-ebp.com

Fait en **2 exemplaires** signés et datés (le premier est à téléverser dans votre espace AGENCE EBP, le second est à **conserver**).

A Modène

Le 15/06/2026

François VILLER, Président AGENCE EBP

Signé électroniquement le : 15/06/2026 à 15:44



AGENCE EBP

453 route de Mazan 84330 MODENE
contact@agence-ebp.com

Test toto